

- « Autour d'un Castellum », par Georges Matherat.
« Le Théâtre de Champlieu », par Peigné Delacourt.
« Le Camp de Compiègne de 1739 », par Scellier.

Le Président rend compte des démarches faites pour sauver les statues de Jeanne d'Arc et du Major Othenin, et donne lecture du télégramme envoyé par la Société Historique à ce sujet, à M. Maunoury, chef du Secrétariat particulier du Maréchal Pétain à Paris, ainsi que de la lettre envoyée au Chef de l'Etat. Communication est faite de la réponse reçue.

Nous avons appris par la presse que satisfaction a été obtenue en ce qui concerne la statue de Jeanne d'Arc, mais que celle du Major Othenin n'a pas pu être sauvée, elle est déjà déboulonnée. On a pu empêcher la destruction des deux plaques de bronze avec inscription qui ornaient le piédestal de ce monument. Elles ont été déposées au Musée Vivienel.

M. de Breda demande si en raison des circonstances présentes, il ne serait pas à propos de surseoir à l'Assemblée Générale, ainsi qu'au renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau de la Société.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents.

La composition du Conseil et du Bureau reste donc la même, et leurs pouvoirs sont prorogés jusqu'à nouvel ordre.

M. Hémerly demande s'il ne serait pas possible de reprendre les séances mensuelles. Le Président fait remarquer que la nécessité de demander d'avance l'autorisation et de communiquer l'ordre du jour à la Kommandantur, pour chaque séance, en complique beaucoup la préparation. Après avoir pris l'avis des présents, il est décidé de s'en tenir, jusqu'à nouvel ordre à une séance tous les deux mois ; étant bien entendu que la mensualité des réunions reprendra aussitôt qu'il sera possible de le faire.

M. Paté, trésorier, donne lecture de la situation financière de la société depuis le 1^{er} janvier 1940 jusqu'au 31 décembre 1941 ; en voici le résumé :